

Leudelange, le 28 janvier 2019.

SIDOR

A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

COPIE

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le:

lundi, 11 février 2019 à 08,30 heures
dans la salle de conférence au rez-de-chaussée
de l'immeuble administratif du SIDOR

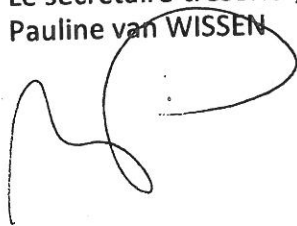
Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour;
2. Plan pluriannuel de financement 2019 – 2022 – présentation ;
3. Avis de la commission des finances relatif à la situation financière du syndicat ;
4. Divers.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN



Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

